

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 13 SEPTEMBRE 2024**

N° 2024-061

L'an deux mil VINGT QUATRE, le TREIZE du mois de SEPTEMBRE, à DIX-HUIT heures TRENTE minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle de la Mairie de Sainte Marguerite Sur Mer en séance publique, sous la présidence de Madame Véronique DEPREUX, Maire.

Date de Convocation :

04/09/2024

Date d’Affichage :

04/09/2024

Nbre de Conseillers :

En Exercice : 11

Présents : 9

Votants : 11

Etaient présents :

Mesdames Véronique DEPREUX, Christine MOUQUET, Brigitte GAUTHIER-DARCET, Messieurs Francis LEGROUT, Jean-François DEROIDE, David PETITON, Philippe HERITIER, Philippe BOSQUET, Christophe TIRARD

Absent excusé : Madame Catherine CORNILLOT

Monsieur Daniel GUEROUT

Pouvoir : Madame Catherine CORNILLOT à Monsieur Philippe BOSQUET

Monsieur Daniel GUEROUT à Monsieur Francis LEGROUT

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-François DEROIDE

OBJET : REFECTION BOISERIES LUCARNES DE LA MAIRIE

Il s'avère que les boiseries de certaines lucarnes sont très endommagées. Monsieur LEGROUT a sollicité un devis de la part de l'entreprise AC Constructeur bois. Il s'élève à 11 935 € TTC.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal acceptent à l'unanimité le devis présenté par la société AC Constructeur Bois .

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Le registre dûment signé

Véronique DEPREUX

Maire

